



NOTA CHARPENTE BOIS

CLASSE DE RESISTANCE
 BM Bois Massif C24 ou C18 h<20%

TRAITEMENT
 Ouvrages intérieurs et protégés Classe 2
 Ouvrages extérieurs exposés verticaux Classe 3
 Ouvrages extérieurs exposés horizontaux Classe 4
 Ouvrages dont l'humidité est >20% Classe 5

PROTECTION ET MISE EN OEUVRE DES BOIS
 - Termite: suivant arrêté préfectoral, mettre en place toutes protections et traitements nécessaires contre les termites. Ces protections et traitements seront réalisés par un produit marqué CTB -P+ et sous avis technique du CSTB. La mise en oeuvre sera conformément à leur cahier des charges.
 - Mettre en place une coupure de capillarité à l'interface bois et béton.
 - L'ensemble des bois massifs seront brut de sciage y compris ceux destinés à rester apparent.
 - Lors de l'utilisation de bois massifs, l'hygrométrie sera mesurée et consignée.

QUINCAILLERIE ET SERRURERIE
 Ferrures acier S235 Galvanisées
 Boulonnerie Galvanisée
 Vis et pointes exposées Inox
 Cheville ancrage mécanique ou chimique seront titulaire d'un agrément technique européen

FERRURES
 Ces indications peuvent être retenues à titre d'exemple :
 - Extérieur caché : galvanisation à chaud
 - Intérieur caché : galvanisation à chaud, finition peinture
 - Intérieur visible : galvanisation à chaud, finition peinture

NOTA GENERAL EXE

PROTECTION INCENDIE
 Suivant dispositions préconisées par le rapport d'étude incendie.

SURCHARGES D'EXPLOITATION
 Suivant NF-EN.1991.1.1/NA
 Suivant indications NDC ST06.01.1

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE
 Surcharges climatiques
 - Neige : Région A2 - NF-EN.1991.1.3/NA
 - Altitude : <50m
 - Vent : Région 2 - NF-EN.1991.1.4/NA
 - Rugosité du terrain : Ila (vignes, bocages...)
 - Sismicité zone 1 - NF-EN.1998.1/NA
 - Catégorie d'importance du bâtiment : II
 - Arrêté préfectoral protection termites

CONDITIONS D'EXECUTION
 L'implantation et la volumétrie du bâtiment sera conforme aux plans de l'architecte.
 En aucun cas les côtes seront mesurées sur les plans.

Le niveau +0.00 correspond au sol fini de la dalle du plancher HT R-1 du plan architecte: +15.15mfl.
 Les réservations seront validées avec les plans réseaux et les différents intervenants.
 Toute modification ou adaptation à ce plan doit faire l'objet d'un accord écrit de CALDER ingénierie.
 Toutes les sujétions d'exécution des ouvrages de ce plan doivent être conforme aux normes en vigueur (DTU, CCTP, règles de l'art...) et avis techniques des produits mis en oeuvre.
 Ces plans concernent le lot 05 Charpente. Les représentations d'ouvrages concernant un autre lot sont données à titre indicatif et doivent être validées par les lots en question.
 A partir des repères du lot G-O, et de l'implantation générale des ouvrages de maçonnerie, L'entrepreneur du lot bois devra signaler avant exécution toutes imprécisions ou toutes divergences qui apparaîtraient par rapport aux plans.
 L'entrepreneur ne pourra arguer une insuffisance de renseignements pour justifier une erreur d'implantation et de tracés car il est censé vérifier sur place l'exactitude des indications figurées sur les plans.

MAITRISE D'OUVRAGE

SCEA CANTENAC BROWN
 rte d'Arzac, 33460 Margaux-Cantenac

OPERATION

Restructuration et extension du Château de Cantenac Brown

PLAN REALISE PAR

calder-ingenierie
 STRUCTURE BOIS ET METALLIQUE

Calder Ingénierie
 534, rue Marius Petipa
 34 080 Montpellier

Tel : 04 67 40 03 69
 bet@calder-ingenierie.com
 www.calder-ingenierie.com

ENTREPRISES EXECUTANTES:
 LOT 05 - CHARPENTE BOIS - CHARPENTE METALLIQUE

ENVIRONNEMENT BOIS
 STRUCTURE BOIS COUVERTURE
 JUSTE SARL
 DEGAS SARL

MAITRE D'OEUVRE:
ATELIER PHILIPPE MADEC
 24, rue du Faubourg Poissonnière
 75 010 Paris
 Tél: 01 48 04 34 47
 Mail: cantenac@madec.net

SUIVI DE CHANTIER ET OPC
UBLIK
 584 Chemin Sous Saint Etienne
 30 100 ALES
 Tél: 04 66 78 89 40
 Mail: projets@ublik.fr

BUREAU DE CONTROLE:
ALPES CONTROLES
 4 rue Théodore Blanc
 33 049 Bordeaux Cedex
 Tél: 05 56 39 05 60
 Mail: rboulay@alpes-controles.fr

E
D
C
B
A
Ø
INDICE

DESSIN ORIGINE 25.10.2022
 MODIFICATION DATE

CARNET D'ASSEMBLAGE
CUVIER CENTRAL

DESSIN

ECHELLE - DATE Octobre 2022 AFFAIRE 21 096 - CANTENAC BROWN
 AUTEUR CONTROLE FICHER

21-096 PAC ST .05.05.1.Ø

BOSSIER PHASE STRUCTURE MAT. NUMERO INDICE

document réalisé par CALDER sarl - document non reproductible sans l'accord de CALDER sarl